

# L'apposition

Olivier Parent-Thivierge, Université de Montréal

*Ce texte a été prononcé le jeudi 24 mai 2018 dans le cadre du congrès « Derrida Today » qui s'est tenu à l'Université Concordia (Montréal).*

À défaut d'autre chose, je serai honnête : j'en fais l'aveu, je ne sais pas trop par où commencer, où me placer, comment me positionner. Légèrement nerveux, c'est la première fois que je participe à un colloque organisé par l'équipe de « Derrida Today », ou à quelque autre colloque en vérité. Je prends ainsi quelques précautions et m'excuse d'avance, car je n'ai pas l'intention d'avancer une « proposition » aujourd'hui. Je n'ai effectivement rien à proposer en ce qui a trait à Derrida et son œuvre véritable, aucune idée propre et complète à son sujet qu'il faudrait mettre au-devant de la scène et espérer l'approbation. Je n'agis pas non plus par « sup-position »; la nuance ne se trouve pas dans une réserve qui ferait passer par-dessous, sous le couvert d'une humilité ou d'un doute. Enfin, je n'ai pas de « dé-position » à faire. Je ne dépose pas de témoignage sur la table, je ne me départirai pas d'une version des faits en vous la remettant. Je ne suis pas ici pour rendre compte de ma réception personnelle d'un réel texte signé par Derrida. Et ça ne sera ni une « ex-position » ni une prise de position, là-dessus je ne m'étends même pas.

Non, la voie que je compte suivre chemine autrement, entretient un autre rapport à la distance. Ce que je souhaite faire aujourd'hui devant et, je l'espère encore, avec vous doit plutôt être nommé : « apposition ». Il s'agira en effet *d'une* et *de* l'apposition. Pour être plus précis, je compte tenter une apposition du mot « apposition » au corpus derridien. Il s'agira donc de lire le mot « comme si » il était écrit de la main de Derrida lui-même, de le lire en le glissant sous la plume de l'autre avec toutes les implications d'un tel geste (et je le dis tout de suite, je ne sais pas si je suis en droit de procéder ainsi, est-ce une imposture, un manque de respect, envers Derrida? envers vous? Je vous le demande, mais poursuis tout de même). Ce geste,

cette démarche dont je vous parle, c'est en quelque sorte une fiction de signature, une contrefaçon; d'autres diraient qu'il s'agit de l'ajout d'un supplément ou encore de l'opération d'une greffe. L'apposition est effectivement à inscrire dans cette série. Enfin, comme pour toute greffe, il faut le dire, il n'y a aucune garantie de succès, le rejet est possible, mais commençons : voyons si la couture tient.

\*  
\*\*

Tout d'abord, le mot « apposition » n'est pas un vocable « derridien ». On ne le retrouvera jamais dans un « index » ou un « dictionnaire de Derrida ». Il n'a pas fait l'objet, contrairement à bien d'autres, d'un soulignement et d'une minutieuse lecture, il n'a pas été relevé au rang de l'idiome. Pourtant, il n'est pas non plus complètement étranger au corpus. On le trouve de-ci de-là aux détours de certains textes, notamment dans « restitutions » de *La vérité en peinture*. (C'est une *trahison*, mais je cite, sans exactitude ni mise en contexte : « Tout se jouerait dans le suspens de cette apposition, un intervalle un peu plus long entre deux mots. »). Cependant, Derrida n'en fait pas « son terme », il ne s'y attarde pas, il l'emploie plus qu'il ne le donne à lire.

Pour établir un premier point d'attache entre Derrida et le mot « apposition », il semble plus judicieux de se pencher sur sa manière d'écrire. Ce n'est pas une question de vocabulaire, mais de style. Comme l'a déjà fait remarquer J. Hillis Miller dans son *For Derrida*, la mise en apposition de termes est une formule syntaxique fréquemment déployée par le philosophe, que celle-ci concerne seulement deux ou une profusion de substantifs. En effet, je ne crois pas qu'affirmer une certaine récurrence de ces phrases énumératives où une poignée de termes désignent tour à tour du « même » et pourtant différant étonne quelque lecteur assidu. Les accumulations, précisions, incises, ajouts, pauses, nuances, permutations et autres minutieux déplacements ne nous sont pas inconnus. L'enjeu est maintenant de lire cette structure en circonvolutions et de comprendre ses effets sur le texte.

Nous croisons donc ici une première définition d'« apposition ». Il s'agit de l'acception grammaticale du mot. Le Littré se fait laconique à son sujet : « état de deux substantifs se rapportant l'un à l'autre, et se suivant immédiatement ». Il n'y a pas plus de détails sur l'ordre des rapports entretenus par ces substantifs apposés. Il n'y en a pas plus parce que l'apposition a comme caractéristique de laisser en suspens la définition de cette relation. Deux mots sont joints par l'entremise d'une virgule, d'une cheville deux mots sont liés, sans qu'on puisse connaître la nature de ce lien. Sont-ce différents noms de la même chose? Métaphore ou métonymie? À lire en addition ou en substitution? Le lien est-il plutôt du registre de la précision? Ou le contraire? Une défocalisation, une ouverture du diaphragme, de l'objectif, du cadre? Est-ce un recadrage? L'ajout d'un trait? Un retrait? Un repentir laissé visible? Une trace y efface-t-elle une autre? Est-ce simplement un pied de nez à ces questions en « est-ce » et en « qu'est-ce que »? Toutes les possibilités se précipitent, elles-mêmes apposées en bouquet, mais la virgule garde le secret et on se retrouve devant une syntaxe asyntaxique.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'une acception du terme partagée par tous. Certains linguistes ou grammairiens sont inconfortables devant la variété de constructions qu'elle recouvre et tentent de réduire l'apposition à certains cas particuliers, rhétoriques notamment. Ils désirent clarifier, circonscrire, épurer ce qu'elle désigne. Cependant, la richesse du procédé réside justement dans le jeu qu'il provoque, dans l'incertitude et l'indétermination. L'apposition permet d'entrelacer les mots, elle les fait s'interpénétrer sémantiquement, s'influencer réciproquement, se nuancer sans hiérarchie. Les apposés croisent leurs frontières, leurs limites, leurs centres. On évite ainsi la réduction, la violence de la nomination unique et on demeure sous la bénédiction du « plus d'un ». Il y a refus de la pureté et de cette idée d'un maître-mot, du nom propre, approprié. Donc, la virgule de l'apposition grammaticale, c'est en quelque sorte une entaille dans l'ontologie, une certaine « déconstruction » qui passe par le style, dans l'écriture, à travers elle.

(Je me permets une légère bifurcation pour élargir la notion d'apposition grammaticale et évoquer trop rapidement quelques exemples de ce qui pourrait être considéré comme de grandes appositions derridiennes : les deux colonnes de *Glas*,

l'enregistrement sonore de *Feu la cendre* ou encore la relation spatiale de *Circonfession* et du « Derridabase »... n'avons-nous pas là affaire à de vastes juxtapositions, des macro-appositions? Des doublures de textes qui viennent les travailler au corps, les influencer par un côté à côté dont on ne peut faire fi? Je pose là la question, quelqu'un d'autre la reprendra peut-être.)

D'une manière ou d'une autre, reste que l'apposition syntaxique n'est pas étrangère à la pratique d'écriture de Derrida et elle n'est pas non plus innocente au sein de cette pratique. Mais ce n'est là que rendre compte de la lecture de J. Hillis Miller. Il n'a en effet jusqu'ici été question que de la performance d'une forme d'apposition, que de l'application de la chose. Pour mener à bien notre greffe de l'apposition au corpus, il faut maintenant se demander : qu'en est-il du mot? Du vocable? (C'est peut-être blasphématoire de formuler la question de la sorte, voire violent, mais...) S'il avait été écrit de la main de Derrida lui-même, que nous aurait-il donné à lire?

\*\*

« Apposition »... Le geste est étrange, mais les hypothèses se bousculent tout de même à l'entrée de ce « jeu de rôle », elles se bousculent jusqu'à leur superposition. Qu'aurait-il écrit? Si on tente de les départir, on tombe d'abord sur leur entremêlement même. Apposées, les interprétations sont à considérer comme les fils d'un tissu ou les traces d'un texte; il s'agit bien de lire, même lorsqu'on fait semblant. Mais l'« apposition » a ceci de particulier qu'elle désigne, pointe en direction d'une certaine structure qui, si on se borne à la spatialiser – mais il est ici question d'espace –, fait occuper la même position (ou sensiblement la même position) à plusieurs éléments d'un ensemble. Les fils du tissu sont en tresses, les traces en surimpression. On triche sur le découpage ontologique traditionnel. Hors mathématique et hôte de l'hétérogène, contenant du multiple, le lieu héberge maintenant du plus d'un en un seul corps, en une seule position. Celle-ci en devient-elle la vraie? la bonne? la même? En d'autres mots LA position?... Pas si sûr, pourtant, le mot efface dans sa prononciation la différence que marque pourtant la graphie. Il y a un léger décalage qui s'installe au

sein de l'homophonie, nous avons affaire à la fois à du même et de l'autre. (Et encore ce pourrait être au contraire l'a-position (avec l'apostrophe, mais sans la doublure du « p »), ce qui est sans position, nul rapport, ce qui n'a pas de lieu.) Intérieur/extérieur, les portes claquent et bien vite, tout cela se met à trembler.

Il faut donc prendre le temps de souligner les lettres « a. p. » qui ouvrent l'« apposition ». Apposé à la « position » (puisqu'« apposition » désigne également l'ajout de quelques lettres à un mot pour le modifier), c'est un tout petit préfixe qui signifie le mouvement *vers*, l'approche comme l'appât. On le retrouve aussi dans l'appel, l'apparaître, l'apprendre et l'appréhender, je vous laisse entendre leurs mouvements. Dans le cas qui nous concerne, il rappelle que l'apposition est avant tout un geste, un performatif : on rapproche deux termes l'un de l'autre, mais leur proximité nouvelle garde mémoire de ce déplacement et donc souvenir d'une distance. Les couples d'apposés n'ont pas toujours été joints en cet endroit, il ne s'agit pas d'une union naturelle ou originaire. Les mots sont ainsi « *apparentés* » dans l'acception première du terme, faits parents par le mariage. Mais une certaine démarcation demeure, doit demeurer, il ne s'agit pas du même sang.

Toutefois, l'apposition en tant que rapprochement toujours menace la distinction des apposés de l'ombre d'un certain « pareil au même » qui peut s'abattre à tout moment si on ne porte pas suffisamment attention. Les apposés risquent d'être confondus, littéralement, liquéfiés et incorporés l'un à l'autre par qui ne prend garde de lire. Toujours rôde le risque de l'affirmation : « Il n'y a qu'un lieu, qu'un corps, qu'un être, qu'une âme, qu'un seul », peu importe le nombre de noms qu'on veuille lui donner.

\*  
\*\*

Dans un autre ordre d'idée (on pourrait aussi dire d'une autre manière, car même s'il s'agit à la fois de la même, c'est en effet une seconde définition qui peut être entendue comme métaphore de la première), l'« apposition » constitue aussi le mode de croissance de certains minéraux. Oui, l'apposition est un certain mode de

croissance du minéral. Sous le travail de la pression, des pierres voisines se soudent jusqu'à n'en devenir plus qu'une. Avec les années, des rochers distincts sont réduits l'un à l'autre sans nuance, il ne reste plus qu'un unique caillou sans strate, marque, signe distinctif ou tache de naissance. Si on traduit la chose autrement, le phénomène géologique gomme complètement l'écart, ce n'est plus de l'ordre du visible, il n'y a plus qu'un rocher. Mais au-delà de leur phénoménalité, les pierres adressent-elles au bâton du marcheur leur différences perdues, nous adressent-elles leur différence latente? Il peut y avoir du souvenir et du deuil de la distinction. Comme pour une pierre déposée sur l'autre. Mais cela, c'est en ne les considérant pas comme *weltlos*. Enfin, je crois que ce qu'il faut comprendre de cette apposition *géo*-logique – ce que lui, le fils, y aurait souligné –, c'est une certaine responsabilité de parvenir à voir à la fois la et les pierres, en clair, penser à l'ensemble sans l'homogénéiser.

Réfléchir l'apposition ainsi, c'est un peu reprendre conscience du scripturaire (je ne crois pas que ce soit le fruit du hasard si l'écriture fut d'abord la marque du gramme dans la matière minérale). Ce que je veux souligner, c'est que comme le bloc de pierre constitué par une apposition de ses parties perdant par le fait même leur singularité, l'écrit procède par fusion d'éléments qu'il s'incorpore en les diluant. Dans cette *optique particulière*, les traits disparaissent dans la lettre, les lettres s'éclipsent derrière le mot, les mots sont biffés par la phrase et les phrases sont emportées dans le courant du texte. Ainsi, la lecture est liaison, c'est son étymologie : lire-lier. Bien entendu, il est toujours possible de remonter plus avant et distinguer, discerner, séparer dans notre regard les particules apposées pour former l'ensemble. On peut délier la lecture. Cependant, il est tout aussi possible de ne pas prendre garde et de ne rien *remarquer*. Il faut faire attention.

Remarquez qu'à l'inverse encore, il faut considérer l'apposition en ce qu'elle rassemble des corps conçus comme étrangers. Dans cet esprit, contre l'habitus, je prolonge de quelques pas la déclinaison tracée il y a quelques instants allant du trait au texte et vous invite à vous représenter un rayon de bibliothèque. Vous voyez les dos des livres s'épaulant côte à côte? Au-delà de la bordure de leurs titres et de leurs reliures, n'y sont-ils pas apposés? (Chez moi, on utilise des

géodes comme serre-livres, ce sont des gros cailloux contenant des cristaux. Cela facilite peut-être l'image, on n'a plus qu'à imaginer un peu de pression et bien du temps.) C'est une logique du recueil qui s'emballer et gonfle, qui ne veut plus perdre, plus rien découper ou sacrifier. Les couvertures se soudent, ne sont plus qu'une page comme une autre dans le fil d'une courtepointe dont les composantes pourraient être amovibles, mobile immobilité. (Et je parle de livres ici, mais ça pourrait aussi être plus d'une centaine de voix intriquées, rassemblées et éparpillées en un lieu et en quatre jours babelisées.) Ce n'est probablement qu'une folie, mais l'apposition est, selon moi, également la figure du vertige qui saisit celui ou celle qui se prend à rêver qu'il n'y a qu'un texte. Ce vertige qui vient avec l'idée que les choses adjacentes, voisines, limitrophes, apposées, s'adossent les unes aux autres et s'influencent à coup de traits d'union jusqu'à s'interpénétrer, mêler leurs frontières, s'entremêler-l'être, en un seul mot, à la lettre. C'est une tout autre gymnastique de pensée, ou bien simplement une lecture extrapolée. (Mais est-elle étrangère à la pratique d'écriture en *architexture* souple de Derrida qui si souvent a rassemblé ses textes, s'est auto-cité, à joint ses écrits, a apposé des titres, s'est apposé à d'autres? Encore une fois, je laisse en suspens.)

Enfin, voici diverses facettes d'une apposition qui *aurait été (aura été? Si je pousse l'audace), écrite ou lue, c'est un peu la même chose*, par Derrida. Si vous me permettez de la condenser en une brève formule toute derridienne, je dirais : « plus qu'un ». Penser l'apposition en trois mots, syntagmes, syllabes, c'est penser au « plus qu'un » : car c'est à la fois considérer le « plus que un », voir au-delà de l'unité, l'hétérogène qui hante le propre et, simultanément, réfléchir à la liaison des apposés qui n'en deviennent plus qu'un, voir au-delà des frontières des « êtres ». Les deux mouvements, bien qu'opposés, cohabitent dans l'apposition. C'est une refonte aporétique de la limite, de la ligne, du bord, de l'enceinte, de la séparation, du propre. Une instabilité donc, mouvement, jeu, danse.

\*  
\*\*

Alors voilà, je terminerais à peu près ainsi ma lecture d'une virtuelle « apposition » chez Derrida, mon écriture de cette lecture potentielle. Un texte à quatre mains en quelque sorte, le mot « apposition » écrit par lui et moi. J'espère humblement qu'elle aura suscité un certain intérêt chez vous, malgré mes maladresses et son manque de « sérieux ». Je dis cela, car j'ai conscience de l'insolite de ma démarche. On pourrait considérer ma petite mise en scène comme insignifiante, impertinente, effrontée même. Prétendre, ne serait-ce que par jeu, réécrire un mot à l'intérieur du corpus derridien comme s'il était déjà là peut être reçu comme un manque de respect, comme caricature ou ventriloquie. Peut-être suis-je celui qui, à tort, s'est senti autorisé à en rajouter, à rajouter n'importe quoi. Peut-être ai-je triché, outrepassé les règles du jeu. Après tout, il y a bel et bien quelque chose de profanateur dans cette prosopopée. Sachez que ce n'était pas là mon intention.

Pire encore, on pourrait croire que j'use du procédé par paresse et ambition mêlées, pouvoir lancer ce que bon me semble puisque je ne lis pas vraiment, tricherie, imposture, contrefaçon pour signer moi-même, seul, et pourtant m'accaparer le nom de l'autre, moi « Jacques Derrida » prononcé d'une autre bouche, malhonnête contre-signature. Je ne sais pas. Le privilège d'en juger ne me revient malheureusement pas; je ne peux m'en prononcer.

Néanmoins, je peux peut-être ajouter une autre, une troisième je crois, une tierce donc, acception du mot « apposition ». Ça aurait pu être le point de départ en vérité. D'ailleurs, le Littré définit d'abord l'apposition comme « action d'apposer : un sceau, des scellés, une signature ». L'autorisation, donc, l'autorité. L'apposition, telle que nous l'avons vue, témoigne du paradoxe de la signature qui se trouve à la fois si près et si loin du texte. Le discours et le signataire sont coincés dans un rapport métonymique, demeurent synonymes irréductibles. Ce que je veux souligner, à nouveau, c'est que par l'apposition du nom propre, on désire l'appropriation, mais y arrive-t-on? Et que se passe-t-il encore quand les signatures sont apposées les unes aux autres? Qu'advient-il des corps? Et peut-on, quoi qu'on prétende, faire sans, faire semblant?

J'ignore si ce court supplément plaide en ma faveur. Je me répète, mais je ne sais toujours pas si je suis en droit de procéder tel que je l'ai fait. Dans le doute, peut-être puis-je me poser derrière l'idée

## TRAHIR

qu'une pointe d'infidélité est nécessaire à une véritable fidélité, derrière un certain écho qui soufflerait que « répondre » vraiment nécessite de l'invention : un équilibre entre de l'attention, de la répétition, oui, mais aussi autre chose, de l'étranger, de l'autre.

Je conclurai ainsi ma présentation en deux courts points, rêvant leur équilibre. Je commencerai en citant un passage de la *Carte postale* où Derrida écrit que « Penser à la trace, ce devrait être, depuis assez longtemps, reconsidérer les évidences tranquilles du “il y a” et “il n’y a pas” “dans” un “corpus” en excédant, à la trace, l’opposition du présent et de l’absent. » De cette manière, pratiquant ces tours de passe-passe que nous lui connaissons, Derrida avait-il anticipé, consciemment ou pas, l’aposition de l’aposition que je viens de tenter? Était-elle simplement programmée en filigrane sous son écriture? Déjà « là » avec toute l’ambiguïté de ce là dont il a si souvent traité. Sous cet angle, ce ne serait plus moi qui aurait écrit le mot d’« apposition » sous sa plume, mais bien lui sous la mienne.

Enfin, en toute fin, même s’il s’agit d’une ouverture, j’avancerai ici une quatrième et dernière définition de l’aposition. Pour ce faire, je fais un pas hors du français et rappelle qu’en latin, vous pardonneriez mon accent, l’*appositio*, c’est l’action de mettre la table, préparer le lieu du repas, à savoir ici « L’école de gestion John Molson School of business » en deux ou trois langues apposées, préparer, donc poser les couverts pour rassembler les convives, en prenant soin de garder une chaise innocuée, donc d’accueillir les hôtes, les autres, le québécois dirait « nous autres, ça c’est nous autres » et se poser côte à côte, apposés pour se nourrir de mets et de mots. Je repose donc maintenant la parole sur la table, c’est à mon tour de vous écouter, je me tais, merci.